
Mise en oeuvre de groupements de commandes

Valoraisne

Auteur :

Zac du Griffon

2000 Barenton-Bugny

[Voir le site internet](#)

Christelle Honnet

chonnet@valoraisne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Valor'Aisne, syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, a lancé en 2009 une vaste étude d'optimisation du service de gestion des déchets ménagers dans l'Aisne avec la participation de ses adhérents. En fin d'étude, lors de la présentation des pistes d'optimisation, l'une d'elles concernait la mutualisation de commandes notamment pour les bacs et les sacs de collecte. Plusieurs collectivités qui arrivaient en fin de marché ou qui allaient développer la conteneurisation des collectes ont souhaité mettre en place un groupement tout de suite. Après un bon retour, un second groupement de commandes a cette fois été réalisé pour l'achat de sacs de collecte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mutualiser les moyens humains

Obtenir de meilleurs prix

Faire gagner du temps aux collectivités en évitant de multiplier les marchés

Résultats quantitatifs

1 offre pour les bacs

3 offres pour les sacs

Résultats qualitatifs

Prix moindres par rapport aux prix obtenus individuellement par chacune des collectivités pour le marché d'achat de bacs.

Prix équivalents voir plus chers pour l'achat de sacs

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2011 : organisation des réunions préparatoires à l'élaboration d'une convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de bacs et des différentes pièces du marché

Printemps 2012 : finalisation des pièces administratives

19 avril 2012 : publicité du marché

31 mai 2012 : retour des offres, commission d'ouverture des plis

13 juin 2012 : commission d'attribution des offres pour l'achat de bacs

Octobre 2012 : réunion préparatoire à l'élaboration d'une convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de sacs et des différentes pièces du marché

Décembre 2012 : réunion de travail sur les pièces du marché

18 mars 2013 : publicité du marché

13 mai 2013 : retour des offres, commission d'ouverture des plis

30 mai 2013 : commission d'attribution des offres pour l'achat de sacs

Moyens humains

Chargé de mission COT déchets

Chargé des engagements juridiques

Chargé de mission « collectivités-prestations »

Moyens financiers

Temps de travail des chargés de mission

1 851€ pour les publicités

Moyens techniques

Rien de spécifique

Partenaires mobilisés

Communautés de Communes du Canton de Saint Simon, de l'Ourcq et du Clignon, du Pays de la Serre, de la Région de Château-Thierry, de la Région de Guise, du Tardenois, du Val de l'Ailette, du Val de l'Aisne, du Val de l'Oise, de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz et SIRTOM de Laonnois

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Toutes les collectivités quelques soient leur taille et leurs compétences peuvent constituer un groupement de commandes pour un même besoin.

Il faut désigner une collectivité porteuse du groupement, le coordonnateur.

Difficultés rencontrées

Permet de créer de la transversalité entre les services des collectivités.

C'est une autre façon de travailler avec les adhérents.

Recommandations éventuelles

Le coordonnateur du groupement doit s'attendre à une charge de travail importante.

Il faut veiller à préparer et centraliser toutes les pièces administratives pour les transmettre à chacun des membres du groupement.

Il ne faut pas chercher à contenter toutes les demandes des membres car on se retrouve avec un marché trop complexe qui ne permet plus aux prestataires de répondre sur des prix compétitifs ou qui limite le nombre de réponses.

Mots clés

ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTE SEPARÉE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE
administrateur.optigede@ademe.fr
Direction régionale toutes les régions